Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

WG UPR 18 – Cambodge
Intervention de la Belgique
Date: 5 février 2014

Monsieur le Président,

La Belgique félicite le Cambodge pour la ratification récente de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Nous nous inquiétons cependant de la **dégradation de la situation des droits humains dans plusieurs domaines**.
A ce titre, la Belgique souhaite recommander au Gouvernement du Cambodge de :

R1 veiller à maintenir une relation de travail constructive avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme au Cambodge (RSC), dans le respect de son indépendance ainsi que celle de l'OHCHR.

R2 mettre en place une réforme judiciaire qui prévoit *inter alia* des mécanismes garantissant une justice indépendante, ainsi que l'efficacité des organes responsables de la lutte contre la corruption.

R3 prendre les mesures nécessaires pour que les enfants et mineurs placés dans les centres de réhabilitation et de jeunesse ne soient pas soumis à une forme de torture ou de mauvais traitement, conformément aux provisions de la CRC.

R4 contrer les problématiques du viol et de la prostitution de mineurs en assurant une pleine implémentation des lois criminalisant l'abus et l'exploitation sexuels.

La Belgique s'inquiète également des développements récents en matière de **liberté d'expression,** en ce compris **des médias, et de rassemblement**.
Dans ce cadre, elle souhaite recommander au Gouvernement du Cambodge :

R5 réviser le code pénal afin de l'aligner avec les standards internationaux et les obligations du Cambodge sous le PIDCP.

R6 prendre les mesures pour éviter l'utilisation de la force excessive et s'assurer que les conditions d'arrestation et de détention préventive soient en adéquation avec les standards internationaux.

R7 assurer que les droits des défenseurs des droits humains soient respectés, en ligne avec les recommandations acceptées par le Cambodge lors du premier cycle.

R8 mettre en place une loi sur la liberté de l'information, en accord avec les standards internationaux.

Je vous remercie Monsieur le Président.